



PREMIÈRE QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Approbation des procès-verbaux
de la 279^e session du Conseil
d'administration**

1. Les projets de procès-verbaux de la 279^e session ont été distribués le 22 février 2001 étant entendu que tous correctifs que les membres souhaiteraient y apporter devraient être communiqués au Bureau au plus tard le vendredi 23 mars 2001 à midi.
2. *Aucun correctif n'ayant été reçu, le Conseil d'administration voudra sans doute approuver les procès-verbaux de sa 279^e session.*

Genève, le 23 mars 2001.

Point appelant une décision: paragraphe 2.